

PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL ET À L'ENTRETIEN À L'AÉROPORT

Située en Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé a pour principal mandat d'encadrer le développement régional et l'aménagement du territoire. Parmi ses multiples responsabilités, vient entre autres l'opération de son aéroport municipal.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Accueillir et offrir un bon service à la clientèle (vols réguliers, nolisés, sanitaires, etc.);
- Opérer divers équipements lourds et légers (chasse-neige, balai de piste mécanisé, souffleur, tracteur, etc.);
- Effectuer le ravitaillement des aéronefs;
- Effectuer le dégivrage et l'antigivrage des aéronefs;
- Effectuer et participer au déneigement et à l'entretien des infrastructures aéroportuaires, mécaniquement et manuellement;
- Porter un jugement au niveau de l'état de la surface de piste et autres surfaces;
- Préparer des rapports de piste et rapports statistiques;
- Enregistrer les activités propres aux différents registres (heures travaillées, quantité de combustible, pièces et matériel utilisés);
- Réaliser des tests périodiques permettant de vérifier la sécurité, la fiabilité, la performance et l'état général des équipements et d'identifier les besoins d'entretien;
- Effectuer divers travaux manuels : réparation des clôtures, entretien du gazon, pelletage, déblayage du balisage lumineux, entretien du hangar et de l'aérogare (intérieur et extérieur) ainsi que travaux manuels de peinture, menuiserie, remplacement de lumière de piste, etc.;
- Communiquer des données factuelles et météorologiques par radio;
- Effectuer le service de garde;
- Participer à plusieurs formations en ligne, en salle de cours ou sur le terrain;
- Assurer la sécurité à l'intérieur du périmètre aéroportuaire;
- Appliquer la réglementation en vigueur et percevoir les droits tarifaires de l'aéroport;
- Assumer toutes les autres tâches connexes déterminées par son superviseur.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles;
- Posséder un véhicule automobile et un permis de conduire valide, de classe 3 ou 1 de préférence;
- Avoir un permis de circulation aéroportuaire AVOP type D et un certificat restreint de radiotéléphoniste serait un atout;
- Avoir de l'expérience dans la conduite de véhicules lourds et dans le déneigement;
- Être habile avec des outils à main et électriques nécessaires au travail;
- Ne posséder aucun antécédent judiciaire;
- Être fiable, responsable et polyvalent;
- Faire preuve d'une bonne endurance physique;
- Être d'une grande disponibilité, particulièrement les fins de semaine, soirs, nuits et selon les aléas de la température (sur appel, minimum de trois (3) heures payées par appel);
- Avoir l'esprit d'équipe, une bonne gestion du stress ainsi qu'un excellent jugement;
- Demeurer à proximité de l'aéroport (un atout);
- Avoir une excellente concentration visuelle et intellectuelle.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps partiel et temporaire (4 mois), avec possibilité de temps supplémentaire et prolongation;
- Un salaire compétitif entre 24 \$/h – 30 \$/h;
- Un horaire diversifié;
- L'opportunité de travailler dans un aéroport en région!

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, cesse d'hésiter et fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. N'hésite pas à nous téléphoner pour plus de détails au 418 689-4313!

L'entrée en fonction est prévue pour l'automne 2023.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être reçues par courriel seulement, **au plus tard, le mercredi 27 septembre 2023, à 16 h**, à l'adresse suivante mrc@rocherperce.qc.ca. Veuillez indiquer, dans l'objet du courrier électronique, le poste « Préposé à l'accueil et l'entretien à l'aéroport ».

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans intention discriminatoire et uniquement dans le but de l'alléger.